



LE 19 MARS... MOBILISONS-NOUS POUR NOTRE INDEMNITAIRE ! L'EXEMPLE DE L'INFORMATIQUE...

VOUS AVEZ DIT ATTRACTIVITÉ ?

Solidaires Finances Publiques a dénoncé à plusieurs reprises en Groupe de travail le manque d'attractivité concernant les métiers de la fonction publique et particulièrement de la sphère informatique. Mais l'administration ne semble pas avoir tout compris dans nos demandes de revalorisation salariale ! Ainsi, la circulaire d'Elisabeth Borne du 3 janvier annonçant la mise en œuvre d'une politique salariale interministérielle des métiers de la filière informatique (qui ne concernera que les recrutements contractuels à compter de 2025) est une non-réponse, voire une provocation !

Pour un « Technicien poste de travail et maintenance » qui peut correspondre à un emploi B ou C PAU en CID, le référentiel propose une rémunération allant au minimum de 34 000 € brut/an soit environ 2182 € net/mois pour une expérience inférieure à 5 ans jusqu'à un maximum de 74 800€ brut/an soit environ 4 800€ net/mois pour une expérience supérieure à 20 ans.

Pour un « Développeur » qui correspond à un emploi A ou B avec une qualification Analyste, Prog ou PSE-CRA dans un service de développement, le référentiel propose une rémunération allant au minimum de 44 200 € brut/an soit environ 2 836 € net/mois pour une expérience inférieure à 5 ans jusqu'à un maximum de 94 600€ brut/an soit environ 6 070€ net/mois pour une expérience supérieure à 20 ans.

Pour un « Administrateur d'outils, de systèmes, de réseaux et/ou télécoms » qui correspond à un emploi A ou B avec une qualification Prog ou PSE dans un ser-

vice d'exploitation ou au SIL, le référentiel propose une rémunération allant au minimum de 41 700 € brut/an soit environ 2 676 € net/mois pour une expérience inférieure à 5 ans jusqu'à un maximum de 82 500 € brut/an soit environ 5 294 € net/mois pour une expérience supérieure à 20 ans.

Pour un « Testeur » qui correspond à un emploi A ou B avec une qualification Analyste, Prog ou PSE dans un service d'INTEX, IIA ou CQ, le référentiel propose une rémunération allant au minimum de 35 100 € brut/an soit environ 2 252 € net/mois pour une expérience inférieure à 5 ans jusqu'à un maximum de 92 400 € brut/an soit environ 5 929 € net/mois pour une expérience supérieure à 20 ans.

Pour Solidaires Finances Publiques la solution n'est pas dans une hausse de la rémunération des contractuels mais dans la mise en place d'une vraie politique d'attractivité financière au niveau de la fonction publique, et ce dans l'ensemble des sphères métiers. Pour les services informatiques, cette hausse indemnitaire ne pourra que favoriser une augmentation du nombre des candidatures en améliorant la technicité des candidats. Il est urgent aujourd'hui de recruter de manière efficace et massive afin d'assurer la pérennité de nos services de développement, d'exploitation ou d'assistance.



LE 19 MARS...